



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## CR COPIL PRAC

05/06/2018

<b>COPIL PRAC 2018</b>	
Date – Lieu	05/06/2018 – DREAL PACA – 9h30 à 13h
Présents	Sarah JEANROY – Région PACA Pascal BLANQUET – DREAL PACA Martin GASCUEL – DREAL PACA Corinne DRAGONE – ARPE PACA Michel BOURRELLY – CD 13 Emmanuel COSSON – GCP Clémentine DENTZ – GCP
Excusés	Géraldine KAPFER – CEN PACA Valérie STRUBEL – FCEN (Animatrice PNA Chiroptères)
Absents	Céline HAYOT – Région PACA Jean-Marc SALLES – Natura 2000 DREAL PACA Etienne FREJEFOND / Frédérique GERBEAUD-MAULIN – AFB Gaëlle BERTHAUD / Philippe PIERRON / Vincent MAYEN – Agence Eau RMC Patrick MATHIEU – CD 04 Gilles VOLLAIRE / Isabelle CHOUQUET – CD 05 Marc CASTAGNONE / Jean-Luc MIGLIORE – CD 06 Jean-Philippe MIGNARD / Sauveur AMICO – CD 13 Laetitia BANTWELL – CD 83 Delphine THIBAUT / Sylvie ARENE – CD 83 Carine DUFRESNE / Stéphanie MARI – CD 84 Marc VERRECCHIA – Métropole AMP Christine MORICE – Métropole TPM Valérie LEBRAS – Métropole NCA
Rédaction du compte rendu	Clémentine DENTZ – GCP
Date d'envoi au COPIL	22/06/2018
Ordre du jour	I. Nouveau PRAC PACA a. Modifications récentes apportées au document PRAC b. Focus sur l'enquête préalable et les pistes de programmation II. Présentation en CSRPN du 15/06/2018 III. GT thématique Forêt



Groupe Chiroptères de Provence – Rue des Razeaux – 04230 Saint-Etienne-les-Orgues – 04 86 68 86 28

Siret : 42037692300017 – Code APE : 9499 Z – Agrément Protection de l'Environnement n°2014-848bis

**Cf. Document présenté** : support Power Point de 26 diapositives

## I. FINALISATION DU DOCUMENT PRAC PACA 2018-2025

### I.1. MODIFICATIONS RÉCENTES APPORTÉES AU DOCUMENT PRAC

Reprises globales de 2 chapitres du document :

- IV. Modalités organisationnelles p.9 à 13 : mise en conformité avec les décisions du précédent COPIL PRAC du 22/03/2018
- VII. Enquête préalable et éléments de programmation p. 64 à 71 : ajout de ce chapitre
- + Reprises ponctuelles

Le fonctionnement par COPIL/COTECH/GT thématiques est bien perçu par les partenaires. Les modalités organisationnelles ont été rappelées par écrit dans l'enquête PRAC et lors des 3 entretiens menés. Les partenaires sont en attente du COTECH de lancement et des GT thématiques.

Il n'y a pas eu de remarques particulières concernant la suppression et la refonte du Comité scientifique au sein des GT thématiques.

Un mail spécifique de rappel de cet ajustement organisationnel a été adressé aux anciens membres du Comité scientifique le 05/06/2018.

Sujet abordé par plusieurs partenaires lors des entretiens, la question d'une base de données unique Chiroptères est discuté. Les différences de structuration et d'objectifs visés entre une base métier et SILENE sont importantes. La question des évolutions à envisager concernant SILENE est abordée et relevée par la Région et la DREAL. Ce sujet dépasse celui du PRAC à proprement parler.

### I.2. FOCUS SUR L'ENQUÊTE PRÉALABLE ET LES PISTES DE PROGRAMMATION

Présentation des résultats de l'enquête en termes de :

- Nombre de participants : 23 structures sur 54 sollicitées
- Nombre d'entretiens approfondis : 3 structures
- Degré de priorité des fiches-objectifs :

Après avis du COPIL, la fiche-objectif n° 7 relative à l'éolien est à faire remonter en priorité 2 plutôt que 3. Deux objectifs sont visés par cette fiche malgré le peu de votes recueillis parmi le réseau de partenaires : faire appliquer le droit en mettant en œuvre les mesures de transmission des résultats des suivis et développer les connaissances sur l'éolien en mer.

- Degré de priorité des mesures phares
- Propositions et degré de priorité des GT thématiques proposés

Ajout d'un GT thématique sur proposition de la DREAL : GT 'Rénovation en milieu bâti'.

- Ébauche de programmation 2018-2020 et focus sur les actions spécifiques à 2018 :



Actions nouvelles 2018	Actions poursuivies ou reconduites en 2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête PRAC</li> <li>- Participation au Club régional Infrastructures</li> <li>- Participations au Club régional PLU(i) et Biodiversité</li> <li>- COTECH de lancement</li> <li>- GT thématique Forêt et Chiroptères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des gîtes majeurs</li> <li>- Définition de la nature de la donnée sensible</li> <li>- Poursuite de la protection (physique, réglementaire et/ou contractuelle) des gîtes d'intérêt international, national et régional en priorité</li> <li>- Structuration d'un catalogue des actions de conservation à engager</li> <li>- Poursuite des opérations Refuge pour les Chauves-souris</li> <li>- Poursuite des SOS et de la médiation Chauves-souris</li> <li>- Diffusion newsletter PRAC</li> </ul>
<p>Le GT Murin de Bechstein est reprogrammé sur 2019 par souci de réalisme et de charge de travail.</p>	

### I.3. AUTRES POINTS VALIDÉS EN COPIL

- |- Composition du COPIL : le COPIL sera désormais également ouvert aux DDT(M).
- Nombre de GT thématique et de participants envisagés : 2 GT thématiques par an environ avec un nombre moyen de participants envisagé de l'ordre de 20 personnes pour conserver une dimension opérationnelle. Des salles, dimensionnées pour 20 à 30 personnes, pourront être mises à disposition par la Région, la DREAL et l'ARPE le cas échéant, dimen
- Fréquence du COTECH : 1 COTECH de lancement + 1 COTECH à mi-parcours au bout de 4-5 ans. Malgré le souhait ou la suggestion de certains partenaires, la DREAL et la Région indiquent qu'il ne sera pas possible d'envisager un COTECH par an au regard des moyens disponibles.

Le COTECH de lancement (1/2 journée) est fixé au mardi 9 octobre matin à l'amphi DREAL/DDT situé au 16 rue Zattara à Marseille.

Une proposition de programme est à transmettre par C.DENTZ à S.JEANROY et M.GASCUEL d'ici fin juin.

L'invitation sera transmise par la DREAL avec la Région en cosignataire afin que le format soit institutionnel pour ce COTECH de lancement. Les invitations sont à prévoir au plus tôt, dès le mois de juillet dans la mesure du possible.

- Prochain COPIL PNAC : le GCP ne participera pas au COPIL PNAC du 13/06/2018 mais a répondu aux sollicitations écrites de la coordination du PNAC (V.STRUBEL) à ce sujet. Deux animateurs PRAC d'autres régions se sont manifestés pour participer à ce COPIL.

## II. PRÉSENTATION EN CSRPN DU 15/06/2018

Les ajustements à apporter au document suite au présent COPIL seront formalisés ce jour par C.DENTZ pour un nouvel envoi par M.GASCUEL au CSRPN.

Le CSRPN est sollicité pour avis, selon une procédure volontaire et non obligatoire, il n'y a donc pas de rapporteur désigné. Le CR sera rédigé par le président du CSRPN.

- Durée de la présentation en CSRPN : créneau de 14h à 14h45, soit 45 min questions comprises donc prévoir idéalement 15 à 20 minutes de présentation maximum.
- Plan de présentation envisagé :
  1. Préalable relatif aux précédents PRAC (historique)
  2. Calendrier et méthode de travail
  3. Espèces prioritaires/complémentaires et enjeux de conservation
  4. Fiches-Objectifs (non exhaustif, focus sur quelques fiches-objectifs)
  5. Priorités d'actions et programmation (optionnel selon temps et questions)

## III. GT THÉMATIQUE FORÊT

Le format et les modalités d'organisation présentés dans le compte-rendu de la réunion GCP/ONF du 17/04/2018 sont globalement validés par le COPIL moyennant les ajustements suivants :

- Participants :
- Envisager d'associer les acteurs suivants : association Forêt Méditerranéenne, DDT(M). La question est également posée concernant les Conseils départementaux mais il est peut être préférable de les associer dans un second temps lors d'un élargissement de ce GT aux PNR et Parc nationaux par exemple.
  - S.JEANROY et M.GASCUEL préciseront à C.DENTZ les noms des référents à solliciter pour cette journée au sein des services 'Forêt' de la Région et de la DREAL.
  - Pour la DRAAF, M.GASCUEL indique que le contact référent à envisager est Denis DAVID du Service régional de l'économie du développement durable et des territoires)
- Période :
- Novembre/Décembre 2018
- Format :
- Présentations en salle en matinée
  - Privilégier une après-midi sur le terrain avec cas concrets et exemples de gestion forestière favorable plutôt que des ateliers
- Modalités organisationnelles :
- Prévoir un repas tiré du sac le midi plutôt qu'une logistique plus complexe d'organisation d'un repas